

Réf : DCM/2015/n°1/4.1/25.02/1

| Nombre des membres |          |                                     |
|--------------------|----------|-------------------------------------|
| En Exercice        | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 29                 | 25       | 29                                  |

Date de la convocation : 12/02/2015  
Date de l'affichage : 17/02/2015

### SEANCE DU 25 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze,

Le VINGT CINQ FEVRIER à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

#### **OBJET :**

#### **MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Présents :** Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Patrice DEVILLE, Claude LAURIE, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

#### **Absents ayant donné procuration :**

Noémie CLAUDEL à Philippe CATHALA

Alain BAILLIEU à Claude LAURIE

Arnaud FOUREL à Patricia VAN DER LINDE

Amandine JACINTO à Cédric BONATO

**Secrétaire de séance :** Hélène THELENE

#### **Rapporteur :**

**Jeannine Soleyrol**

Afin de répondre aux besoins du service, il apparaît nécessaire de procéder à la suppression du tableau des effectifs des postes soit rendus vacants par des mesures administratives, notamment liées aux avancements de grade ou promotions des agents ayant bénéficié d'une progression de carrière, soit ceux n'ayant plus de nécessité au regard de la réorganisation des services.

Il est proposé au conseil municipal de supprimer, au 1<sup>er</sup> mars 2015, les 16 emplois suivants :

- 1 Directeur général adjoint des services à temps complet
- 1 Collaborateur de Cabinet à temps complet
- 2 Adjoint administratifs principaux 1<sup>er</sup> classe à temps complet
- 5 Adjoint administratifs 1<sup>er</sup> classe à temps complet
- 1 Agent de Maîtrise principal à temps complet
- 1 Adjoint technique principal 2<sup>o</sup> classe à temps complet
- 1 Educateur APS principal 1<sup>er</sup> classe à temps non complet (28 h)
- 2 Adjoint d'animation principaux 1<sup>er</sup> classe à temps complet
- 1 Adjoint d'animation 2<sup>o</sup> classe à temps non complet (9 h)
- 1 Adjoint d'animation 2<sup>o</sup> classe à temps non complet (17 h 30)

Il est proposé au conseil municipal de supprimer, au 2 mai 2015, l'emploi suivant :

- 1 Ingénieur territorial à temps complet.

Il est proposé au conseil municipal de supprimer, au 18 mai 2015, l'emploi suivant :

- 1 Attaché territorial à temps complet.

Conformément à la réglementation, le comité technique paritaire saisi de ces suppressions d'emplois, lors de sa séance du 18 Février 2015, a émis un avis favorable.

Pour les mêmes motifs, il est également nécessaire de modifier le tableau des effectifs en procédant à la création des 13 emplois suivants, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 :

- 1 Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 Agent de maîtrise à temps complet

Hôtel de Ville - Place St Louis  
30220 AIGUES MORTES  
Tel. 04.66.73.90.90.  
Fax : 04.66.53.86.09

Accusé de réception en préfecture  
030-213000037-20150225-DCM2015-1-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2015  
Date de réception en préfecture : 26/02/2015

- 3 Adjointes techniques de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 Moniteur éducateur intervenant familial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 Assistant socioéducatif à temps complet
- 1 Auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 5 Adjointes d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Il est donc proposé au Conseil de modifier le tableau des emplois permanents de la collectivité (*ci-annexé*).

**Le conseil municipal**, après débat et à la majorité des voix :

- Pour : 23. Contre : 6 : Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO (pro. Amandine JACINTO) Alexandra BONNET, Guillaume BER
- adopte la proposition.

Le Maire,  
Pierre Maumejean



**Certifié exécutoire compte tenu des :**

- date de transmission à la Préfecture : 26/02/2015
- date d'affichage : 26/02/2015